



N o t e

au Président de la République Rwandaise

Amélioration des
transports aériens
au Rwanda

Les considérations suivantes ont amené M. Van De Casteels à suggérer au Ministre des Postes, des Télécommunications et des Transports diverses mesures tendant à améliorer le fonctionnement des transports aériens.

- 1) La régularité des transports aériens, notamment en provenance d'Europe, a laissé à ce point à désirer au cours des derniers mois qu'il en est résulté non seulement un grand mécontentement chez les usagers directement intéressés, mais encore de sérieux inconvénients tant pour l'économie intérieure que pour le fonctionnement de quelques services publics. Des voyageurs ont mis jusqu'à sept jours pour venir d'Europe au Rwanda. Certains envois urgents, qu'il s'agisse de contrats prêts à la signature dans le domaine économique ou de médicaments pour ce qui est du domaine de la santé, ont subi des retards difficilement admissibles dans un Etat ordonné.
- 2) La création, puis l'extension, d'un hôtel d'une certaine importance à Kigali est conditionnée par le développement du tourisme. Dans l'état actuel des choses et sans doute pour un certain temps, ce n'est pas par la route que le touriste viendra au Rwanda. Seule la voie aérienne est aujourd'hui une réelle possibilité et ceci vaut également pour les déplacements à l'intérieur du pays.

Eu égard au contenu du point 1) ci-dessus, il conviendrait donc de régulariser et d'ordonner le trafic aérien, ce à quoi s'emploie M. Van De Casteels dans la note ci-jointe.

En bref, les suggestions de l'expert de l'OACI sont les suivantes:

- a) Conclusion d'accords aériens bilatéraux qui permettraient aux signataires de s'accorder réciproquement des droits d'atterrissage et en particulier au Gouvernement rwandais de déterminer les routes aériennes que desservirait la Compagnie nationale.
- b) Création d'une société aérienne rwandaise qui assurera le service de lignes régulières tant à l'intérieur du pays que dans ses relations avec l'extérieur.

L'orientation de ses suggestions me paraît très saine et, dès lors, recommandable. Je crois savoir que M. le Ministre Bagaragaza prendra quelques contacts à l'occasion de son prochain voyage dans les pays de l'Est-Africain.

Kigali, le 4 août 1966